

Lyon le 24 février 1894

**Objet : Détérioration de la couverture du parados au fort de Bron**

**Rapport du** Lieutenant Colonel Vieillard, Chef du Génie tendant à obtenir une allocation de 500 Francs pour réparer la toiture du parados du fort de Bron, détérioré par cas de force majeure.

Le chef du génie à l'honneur de demander qu'il soit alloué à la place de Lyon, au titre de l'exercice 1894, un crédit de 500 francs, pour réparer la toiture du Fort de Bron détériorée par cas de force majeure dans les conditions suivantes :

Le 10 février dernier, un mulot du 14<sup>ème</sup> escadron du train des équipages, employé au mouvement du matériel de l'artillerie au fort de Bron, s'est échappé de l'écurie du cavalier pendant que son conducteur le dégarnissait, et grimpant sur le talus du parados, est parvenu jusqu'à la toiture en tuiles qui le recouvre et l'a parcouru au galop à deux reprises sur toute sa longueur, environ 150 mètres avant qu'on ait pu l'atteindre. Les dégâts sont considérables : 3000 tuiles environ ont été brisées et on devra faire des réparations en recherche sur une surface d'environ 600 mètres carrés.

Il ressort du rapport du chef d'escadron commandant l'artillerie de la rive gauche du Rhône dont copie est ci-jointe qu'il n'y a pas de la faute du conducteur et que ce dernier a fait tout son possible pour rattraper immédiatement l'animal.

On se trouve donc en présence d'un cas de force majeure, et le chef du Génie demande que en raison de l'importance de la dépense qui ne permet pas de l'imputer aux fonds restreints des réparations et entretiens, il soit alloué à la place de Lyon, au titre de l'exercice 1894, la somme de 500 francs à laquelle d'après l'état estimatif ci-joint, s'élève le montant des réparations à effectuer à la toiture du parados du fort de Bron.

*Signé Vieillard*

**Rapport** du chef d'escadron Bon commandant l'Artillerie des forts de la rive gauche du Rhône sur la détérioration survenue par cas de force majeure, de la couverture du fort de Bron.

Le samedi 10 Février, un mulot du 14<sup>º</sup> escadron du Train des équipages employé aux mouvements de matériel d'Artillerie au fort de Bron, s'est échappé de l'écurie du Cavalier pendant que son conducteur le dégarnissait, et grimpant par le talus du parados est arrivée au sommet de celui ci. Le dessous du parados est recouvert de tuiles, sur lesquelles le mulot s'est promené au galop à deux reprises, dans toute la longueur de la couverture avant qu'on ait pu le rattraper. Un grand nombre de tuiles ont été cassées. Il n'y a pas de la faute du conducteur qui, les deux bras chargés du harnachement n'a pas pu arrêter son mulot, et a fait tout ce qu'il a pu pour le rattraper immédiatement. Le service de l'artillerie estime qu'on se trouve en présence d'une détérioration survenue par cas de force majeure, dont il ne peut être rendu responsable, pas plus que le 14<sup>º</sup> escadron du Train des équipages auquel appartiennent le conducteur et le mulot.

*Signature : J Bon*